

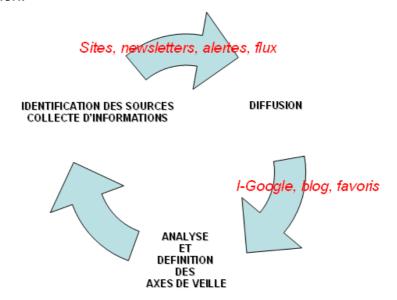
Note de veille

Gestion de l'information stratégique

L'ORGANISATION DE LA VEILLE SUR INTERNET

Décembre 2010

La gestion de l'information stratégique dans l'entreprise est une technologie considérée comme prioritaire pour les industries mécaniques. Cette note fait le point sur la mise en œuvre des outils Internet pour faciliter l'organisation de la veille au sein d'une PME. Cette mise en œuvre s'appuie sur les outils de collecte, de surveillance, de centralisation de la diffusion et de la capitalisation de l'information.



Cette note générale est reliée à différentes notes pour détailler chacun des outils ou chacune des étapes de veille abordée.

INTRODUCTION

Internet a évolué au fil des ans avec comme objectif de faire circuler l'information au niveau mondial. A l'origine, les annuaires et les moteurs de recherche étaient les seuls outils permettant de retrouver de l'information ciblée. De nos jours, l'arrivée du web interactif (appelé Web 2.0) facilite les échanges et la circulation de l'information. Il est toujours possible de rechercher cette information via un moteur comme Google mais il est aussi possible de la faire venir à soi, de centraliser l'information par thème dans un espace réservé, de capitaliser les

informations pertinentes dans un outil dédié et d'informer les utilisateurs de nouvelles informations mises à disposition, et ce, sans aucune connaissance informatique. Autant dire que l'organisation d'une veille peut être élaborée simplement avec Internet. Cette démarche n'est certainement pas exhaustive, mais elle a comme vocation d'initier des démarches de veille au sein des PME.

Cette démarche est d'ailleurs reconnue comme une technologie prioritaire pour les industries mécaniques et donc les PME via la technologie : Gestion de l'information stratégique.



QUELQUES RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES...

Pour chacune des étapes de la veille, nous présenterons un exemple d'outil Google pouvant être utilisé.

Ainsi, dans ces différentes notes, Google peut apparaître comme hégémonique.

Faut-il s'en méfier ou faut-il exploiter au mieux ses possibilités ?

Cette note n'a pas comme objectif de répondre à cette question, il ne tiendra qu'à vous de les utiliser ou non. L'avantage que nous voyons en utilisant Google réside dans l'accès aux différents outils via un seul accès Internet, facilitant ainsi la centralisation de l'information et le partage avec des collaborateurs. Néanmoins, nous donnerons d'autres noms d'outils existants dès que cela est possible sachant que le principe est le même pour chacun d'eux.

La question de sécurité apparaît essentielle aussi dans l'organisation de la veille. Google est une entreprise américaine, faut-il confier ses thématiques de veille à cette entreprise privée ?

Encore une fois, nous n'aborderons pas cette question de front. Il s'agit de collecter et de partager de l'information brute et non pas de mettre des synthèses de veille stratégiques à disposition sur Internet. C'est tout au long du processus de veille qu'il faudra se poser la question de la confidentialité des informations identifiées et exploitées.

METTRE EN PLACE SA VEILLE

La mise en place d'une organisation de veille passe par :

- l'identification de ces sources d'informations importantes,
- la surveillance des sources d'information,
- la collecte des informations à exploiter c'est-à-dire la capitalisation des informations en vue de réaliser des synthèses servant à prendre des décisions,
- le partage et la diffusion de ces mêmes informations.

Pour chacune de ces étapes, il est possible d'utiliser un outil Internet facilitant l'organisation de la veille.

Dans les chapitres suivants, nous allons présenter, de manière chronologique, les différents moyens mis à disposition pour réaliser ce système de veille.

L'INSCRIPTION AUX SERVICES GOOGLE

Création d'un compte

Si l'on souhaite utiliser les outils proposés par Google, la première chose à faire consiste à créer un compte gratuitement sur Google. Pour se faire, il suffit de cliquer sur l'icône « connexion » en haut à droite de votre écran Google :

Accueil classique | Paramètres de recherche | Aide | Connexion

Une page d'accueil vous invite alors à insérer vos codes d'accès ou à créer un compte qui sera opérationnel immédiatement en quelques clics :



Cette étape obligatoire passée, vous disposez d'un compte que vous pouvez configurer à votre guise, Google devenant ainsi un portail d'information individualisé.

services associés aux comptes

Google?

Créez un compte maintenant

Une <u>note plus détaillée</u> permet d'expliquer comment créer un compte Google.

Création d'une adresse mail

Afin de réceptionner des alertes (voir le chapitre suivant) de manière anonyme et centralisée, il est nécessaire de créer un compte de messagerie Gmail relié à votre compte Google général.

Il suffît de :

 Cliquer en haut à droite sur « paramètres »

t@gmail.com | iGoogle | Paramètres ▼ | Déconnexion

Paramètres de recherche

Paramètres de compte Google

 Sélectionner « paramètres de compte Google »



 Sélectionner la rubrique « plus » ciaprès

Découvrez d'autres services



Plus »

 Et enfin, sélectionner la rubrique « Gmail » :



Google vous propose alors de générer automatiquement une messagerie et de relier celle-ci à votre compte Google de manière transparente.

Vous venez de vous créer une adresse spécifique xxxx@gmail.com que vous pourrez utiliser pour recevoir vos newsletters et alertes.

L'IDENTIFICATION DES SOURCES D'INFORMATION

Avant de structurer votre outil de veille, il est nécessaire de recenser les sources d'information Internet qui vous sont utiles. Ces sources peuvent être des sites de revues, de produits, des sites ministériels, industriels, universitaires, etc.

Il faut, pour chacune des thématiques concernées, identifier les meilleurs sites. Nous avons déjà, dans le cadre de l'action de veille pour les entreprises fabricant de matériel pour l'industrie agro-alimentaire, identifié quelques sites pertinents :

 Les informations scientifiques et techniques. Note explicative CETIM

- Les informations brevets et en propriété industrielle <u>Note explicative</u> du Cetim
- Les informations réglementaires et normatives : Note explicative du Cetim
- Les informations « produits » e marchés : Note explicative du Cetim

Cette étape est la plus importante du processus en déterminant le périmètre de la recherche d'informations et le choix des outils de veille.

Ainsi, une fois les sources d'information identifiées, il est possible d'organiser la collecte et de la centraliser pour éviter de visiter chacun des sites pertinents régulièrement.

SURVEILLER LES SOURCES D'INFORMATIONS

S'abonner aux newsletters

Actuellement, la plupart des sites Internet disposent d'une alerte pouvant se décliner sous forme d'une newsletter ou d'un flux RSS. Ces deux techniques permettent d'être informé de nouveautés sur le site Internet sans avoir à le visiter régulièrement pour se tenir au courant. C'est donc un gain de temps non négligeable et donc un moyen efficace d'être alerté.

Google dispose de deux outils permettant de gérer et centraliser ces alertes :

- la messagerie Gmail permettant de réceptionner des alertes sous forme de newsletter,
- l'interface I-Google permettant de gérer des flux RSS.

Les alertes par Email

Comme présenté dans les notes liées aux différentes informations accessibles sur Internet, nombre de sites proposent des newsletters pour vous tenir informer des nouveautés parues.

Un autre moyen d'être alerté par Email consiste à suivre ce que Google détecte régulièrement sur un sujet spécifique : il faut utiliser le service « Google alert » proposé par Google. Il permet de configurer une requête sur Google qui sera régulièrement posée pour identifier de nouvelles pages Internet répondant à la requête.

Il est important:

- d'utiliser les bons mots clefs pour être le plus précis possible,
- de limiter la requête à un sujet très précis.
- d'utiliser au mieux les fonctionnalités de recherche de Google.

Une <u>note de veille du Cetim</u> plus détaillée décrit plus en détail cet outil. Un autre outil comme <u>Alerti</u> permet de réceptionner des alertes par Email.

Les Flux RSS

Un autre outil pratique permet de recevoir des alertes via un portail d'informations que l'on peut configurer individuellement. Ceci permet de ne pas saturer sa boîte aux lettres électronique et de structurer ses alertes par thématiques. Un site peut héberger un ou plusieurs flux. Ils sont signalés par la présence de ces logos :

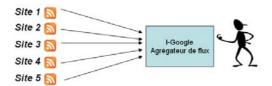






Le principe est le suivant :

Les flux poussent l'information régulièrement vers un agrégateur de flux (I-Google, Netvibes...) et le lecteur ne se connecte que sur cet agrégateur pour consulter l'ensemble des informations à surveiller :



Pour développer votre propre agrégagteur de flux sous I-Google ou Netvibes, vous pouvez consulter la <u>note de veille du Cetim publiée</u> à cet effet.

Ensuite, lorsque vous naviguez sur un site Internet, la présence des logos présentés ci-dessus vous spécifie qu'il est possible d'insérer le flux dans votre agrégateur. Pour mieux comprendre comment intégrer ce flux, reportez vous à la note de veille du Cetim déjà publiée.

Exemple de flux :



Il s'agit des dernières notes de veille publiées par le CETIM sur l'extranet. Elles apparaissent sur l'agrégateur de la façon suivante :



Cet agrégateur permet ainsi d'afficher les flux dans des rubriques. Dans l'exemple développé pour la profession matériel alimentaire, les rubriques ont été structurées en fonction des surveillances suivantes :

- brevets,
- · information technique,
- information réglementaire,
- information marché,
- information produits et entreprises.

D'autres outils comme <u>Netvibes</u> peuvent aussi être utilisés. Il suffit de créer un compte Netvibes.

Intégrer un moteur spécifique de Google

Au-delà de l'alerte, il peut être intéressant de n'interroger Internet que sur un certains nombres de sites prédéfinis. Cela peut être intéressant de créer des moteurs spécifiques pour rechercher informations techniques, pour rechercher uniquement sur les sites de concurrents. Dans ce cas, Google propose l'utilisation de l'application CSE (Customized search Engine) de Google. Il s'agit uniquement de définir une liste de sites sur lesquels le moteur doit chercher.

Une fois cette interface définie, vous pouvez l'intégrer dans votre agrégateur de flux à la rubrique technique s'il s'agit d'un moteur d'information technique.

Exemple créé pour la profession matériel alimentaire :

MALI Information scientifique et technique



Actuellement, cet outil ne recherche que sur les sites d'informations scientifiques et techniques suivants :

Panneau de configuration - Sites : MALI Information scien



Il peut évoluer au fil du temps et des besoins de l'utilisateur.

PARTAGER, CAPITALISER ET DIFFUSER

L'activité de veille consiste aussi à faire circuler l'information dans l'entreprise. Différents outils peuvent faciliter ces activités.

Partager les sources

Dans le cadre de la veille, il peut être nécessaire de partager ses alertes ou ses rubriques de surveillance. Google permet simplement de partager chacune des applications avec un autre membre disposant d'un compte Google.

Sur l'exemple ci-après, il est possible de partager un onglet complet avec un autre acteur:



En sélectionnant l'onglet « partager », et en désignant le destinataire avec son adresse Email, le destinataire reçoit un courriel l'invitant à intégrer l'onglet dans son compte.

Capitaliser et diffuser les informations

L'outil Google vous permet de suivre simplement et de manière organisée tout un faisceau d'informations. Vous pouvez ainsi très rapidement survoler les dernières actualités en cours. À noter que les informations arrivant sur cet outil de veille se succèdent. La dernière information mise à jour efface la plus ancienne dans le flux. Or, il se peut qu'une information soit intéressante à capitaliser.

Dans ce cas, il est possible de les stocker dans des espaces mis à disposition par Google : Les blogs.

Chaque utilisateur de compte Google peut créer autant de blogs qu'il le souhaite. Chaque blog peut être accessible via des droits d'accès et sur invitation, à des collègues.

Exemple de blog pour le compte dédié à la veille « matériel pour l'industrie alimentaire » :



Il est donc possible de gérer un blog commercial, un blog sur l'information technique, un blog sur les concurrents où chaque membre peut publier du contenu. Les informations resteront à disposition des membres du blog sans limitation dans le temps.

À noter que le blog peut être utilisé pour qualifier les informations publiées par les veilleurs. Les experts de la veille sont informés des publications et peuvent les commenter.

Capitaliser les favoris

Afin de partager et d'avoir à disposition ses favoris à portée de souris, il est possible de les faire apparaître dans chacune des rubriques de l'agrégateur de flux I-Google par thématique.

Ci-après, l'affichage des favoris concernant l'information scientifique et technique.



Pour afficher ainsi ses favoris, il faut constituer sa base de favoris en utilisant l'historique Web du compte Google. Chaque favori est relié à un titre, une description et une classification

CONCLUSION

Les outils et particulièrement Google évoluent régulièrement et rapidement. Il existe de nombreuses applications proposées par les acteurs d'internet. Rien que pour Google, il ne faut pas hésiter à rechercher dans les <u>outils du compte Google</u>.

Ensemble pour les entreprises de la mécanique



Département Veille Technologique et Stratégique

Contacts

Jacques Loigerot Mario Picco Cetim - B.P. 80067 60304 Senlis Cedex

60304 Senlis Cedex Tél.: 03 44 67 31 56 03 44 67 34 21

<u>Jacques.loigerot@cetim.fr</u> Mario.picco@cetim.fr

MÉCATHÈQUE Trouvez toutes nos études en un seul clic!

Retrouvez nos notes de veille dans la Mécathèque du site CETIM : http://www.cetim.fr/cetim/fr/Mecatheque